



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Nouvelles journées de grève nationale : mardi 14 et jeudi 16 Janvier

Malgré les tours de passe-passe pour faire croire à des concessions,
le gouvernement continue de vouloir nous faire travailler plus longtemps
pour des pensions diminuées...

C'est NON et toujours NON !

Toutes et tous ensemble, par notre mobilisation, gagnons le retrait de leur projet !

Depuis plus d'un mois maintenant, nous sommes très nombreuses et nombreux mobilisé.es contre le projet de réforme MACRON/DELEVOYE.

Sous la pression de la mobilisation, pour faire passer son projet de régime unique de retraite à points, le Premier ministre a concédé provisoirement que l'âge-pivot, au lieu de s'instaurer progressivement dès 2022 (comme réforme paramétrique), ne sera instauré que lorsque s'appliquera la réforme systémique (l'instauration du système à points) dont l'entrée en vigueur est prévue en... 2025.

Le projet de réforme des retraites - l'avant-projet de loi vient d'être rendu public - est bien d'instaurer une logique de baisse drastique des pensions et de recul de l'âge de départ par l'instauration d'un « âge d'équilibre ».

Edouard Philippe et le gouvernement, loin d'entendre l'expression majoritaire des jeunes, des salarié.es et des retraité.es, tentent de mettre la mobilisation en échec par une politique de division des salarié.es et des professions. Ils donnent l'impression de « lâcher » sur l'âge pivot pour essayer de diviser les organisations syndicales et éteindre la mobilisation !

Le succès des manifestations des 9 et 11 janvier montrent que cette politique méprise l'exigence légitime des salarié.es de vouloir partir en retraite dans des conditions dignes.

Pourtant, le gouvernement continue d'assumer l'injustice profonde de son projet : les collègues né.es à partir de 1975 seront les plus touché.es par la réforme. Quel mépris pour les plus jeunes d'entre nous !

Par la poursuite de notre mobilisation, nous montrerons au gouvernement qu'il doit retirer son projet de réforme des retraites !

Faisant le choix de soumettre nos retraites à l'austérité, contre toute solidarité intergénérationnelle, le gouvernement s'entête dans sa politique de destruction de notre modèle social, contre l'aspiration de toutes et tous de pouvoir vivre sa retraite dignement, sans dégradation des conditions de départ et du niveau des pensions

Le financement des dépenses de retraites à la hauteur des besoins est pourtant possible : nous ne vivons décidément pas dans un pays pauvre ou ruiné, bien au contraire, au vu du nombre de ses millionnaires (en augmentation) ou bien des dividendes servis aux actionnaires des entreprises du CAC40. **Rappelons que la France est la 7^e puissance économique au monde !** Une autre répartition des richesses produites permettrait donc de faire face à l'accroissement des dépenses de retraites.

C'est cette exigence de justice sociale que notre mobilisation résolue doit continuer de faire entendre avec force, par la grève et dans les manifestations interprofessionnelles le 14 janvier prochain !

L'intersyndicale interprofessionnelle a décidé de ce nouveau temps fort de la mobilisation unitaire, et appelle à la poursuite de celle-ci le lendemain, 15 janvier, selon les modalités décidées par les collègues dans les services, les établissements, les universités, les bibliothèques, **et le 16 janvier par une nouvelle journée de grèves et de manifestations.**

Toutes et tous, nous devons gagner le retrait du projet gouvernemental, pour, au contraire, imposer la revalorisation des salaires, des pensions et une amélioration des conditions de départ déjà bien dégradées par les réformes de 2003 et 2010.

**Le mardi 14 janvier, dans l'unité, toutes et tous
en grève et dans les manifestations !**

Le 15 janvier, participons aux actions et mobilisations décidées localement...

**Et soyons nombreuses et nombreux
dans la grève et les manifestations du jeudi 16 janvier !**

Malgré les tours de passe-passe pour faire croire à des concessions,
le gouvernement continue de vouloir nous faire travailler plus longtemps
pour des pensions diminuées...

C'est NON et toujours NON !

Nouvelles journées de grève nationale : mardi 14 et jeudi 16 Janvier

**Toutes et tous ensemble, par notre mobilisation,
gagnons le retrait de leur projet !**

**La retraite
par points,
c'est de la retraite
en moins !**

Base de calcul
de la pension



Montant
de la pension



Avant	Après
Le salaire des 6 derniers mois	Totalité des salaires + primes perçues sur toute la période d'activité
Perte considérable et pire pour les fonctionnaires qui ont peu de primes	
Des garanties Calculé en pourcentage du dernier salaire	Des incertitudes Dépend principalement de la valeur du point au moment du départ à la retraite
Aucune garantie sur le montant des pensions futurs et baisse automatique en cas de déficit	

**Au contraire, pour défendre et améliorer nos retraites et les garantir pour toutes et tous,
le SNASUB-FSU et la FSU revendiquent.**

- **Réformer l'assiette des cotisations patronales** en modulant le taux de cotisation en fonction de la politique d'emploi des entreprises et du rapport entre les salaires et la valeur ajoutée.
- **Taxer les produits financiers bruts des entreprises** non financières et les produits financiers nets des banques.
- **Sécuriser l'emploi** depuis l'entrée des jeunes dans la vie active jusqu'au maintien des seniors dans l'entreprise.
- **Supprimer les exonérations de cotisations patronales** qui ne créent pas d'emploi et tirent les salaires vers le bas.
- **Indexer les pensions sur l'évolution des salaires** et non sur les prix.
- **Garantir le départ à 60 ans avec un niveau de pension d'au moins 75 %** du revenu d'activité pour une carrière complète.
- **Garantir un minimum de pension** protégeant véritablement les salariés et fonctionnaires ayant eu des carrières courtes.
- **Prendre en compte la fatigue au travail**, sa pénibilité en aménageant les fins de carrière.
- **Obtenir de véritables « compensations » familiales et conjugales** pour les femmes et réaliser l'égalité professionnelle femmes/hommes.
- **Prendre en compte les périodes de formation.**
- **Mieux prendre en compte la spécificité des polypensionnés** en améliorant et en étendant aux fonctionnaires les mécanismes de proratisation existant au régime général.

Le mardi 14 janvier, dans l'unité, toutes et tous en grève et dans les manifestations !

Le 15 janvier, participons aux actions et mobilisations décidées localement...

**Et soyons nombreuses et nombreux dans la grève
et les manifestations du jeudi 16 janvier !**